

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 17 Décembre 2020

Délibération n°20201217\_08

Nombre de conseillers communautaires:En exercice : **70**

Présents : 50

+Pouvoirs : 6

+Suppléants : 5

= **VOTANTS : 61**

- dont « pour » : 61

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : BUDGET PRINCIPAL – DM 12 - Virements de crédits**

Le jeudi 17 décembre 2020, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 11 Décembre 2020, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de St Amant-de-Boixe.

Présents : COMBAUD Renaud – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – LIZOT Jackie - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – GUYON Jean-Guy - BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – PERRON Michelle - TEXIER Didier - GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – DUGOIS Dominique - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Eric – LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

FOURÉ Brigitte pouvoir à COMBAUD Renaud

PERCHE Marie-Annick pouvoir à SOURY Christine

CRINE Jean-Jacques pouvoir à CROIZARD Christian

THURU Marie-Danièle pouvoir à LEMAIRE Marie-Claude

POTEL Maryse pouvoir à ROUMAGNE Magalie

MAHÉ Jacques pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

BOIZUMAULT Sylvie représentée par BERNARD Anne-Marie - suppléante

FLAUD Yves représenté par BILLOUT Thierry - suppléant

PINEAU Francine représentée par RAMEZI Christelle - suppléante

JEUNE Karine représentée par RAMOS Sylvie - suppléante

CHARRIAUD Sébastien représenté par BOULLET Jean-Marc - suppléant

DE LUSTRAC Jean-Marc - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella - SEVRIT Raymond.

Absents non excusés : COMBAUD Alain – BLANCHON Alain - CECCHIN Catherine – DURAND Jean-Louis -

BOURABIER Jacques – BRAUNBARTH Jean-Philippe

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : BUDGET PRINCIPAL – DM 12 - Virements de crédits**

Monsieur le Vice-Président en charge des finances informe l'assemblée que suite à la délibération 20200730\_23 du 30 juillet 2020, une répartition du FPIC 2020 a été modifiée afin de financer le fonds d'aide exceptionnel au profit des entreprises impactées par la crise sanitaire.

Fonctionnement		
D	6745 : Subv. Personnes de droit privé	100 000.00 €
R	73223 : FPIC	100 000.00 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER** les virements de crédits précités.
- **D'AUTORISER** le Président à signer l'ensemble des actes en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

